



**Informations sur le programme de micro-projets de  
l'Ambassade d'Allemagne à Nouakchott**

Le programme "Micro-Projets» de l'Allemagne a été créé en 1980 pour soutenir les groupes défavorisés de la société (ex. comités, associations, sociétés de protection sociale, des écoles, des jardins d'enfants, etc...) pour améliorer leur situation sociale et économique grâce à «l'auto-aide" par des micro-financements.

L'apport est constitué d'un don d'argent qui, ne dépasse pas, généralement un plafond de l'ordre de

**7.500, -EURO par projet**

Ce montant doit être destiné et consacré à un projet bien défini. (Il peut également faire partie d'un projet à grande échelle dans le cadre d'un projet intégré).

**Procédure:**

- Envoyer le formulaire de demande (rempli en français ou en allemand) à l'Ambassade au début de l'année. Dans cette demande, vous devez, notamment:
- Décrire votre organisation (récépissé administratif de reconnaissance, statut, objectifs, lieux et domaines d'intervention, liste des membres, la base financière, etc.).
- Donner référence et preuves (rapports, photos, articles de presse, etc...) de projets déjà initiés par votre organisation (expérience).
- Expliquer le projet pour lequel vous cherchez un soutien financier (groupe cible, faisabilité, retombées attendues, etc..).
- Fournir une estimation financière détaillée du projet en présentant, au moins, deux devis comparatifs et en définissant clairement la côte-part de participation de votre organisation (auto contribution au projet) et la contribution attendue des donateurs et, s'il y a lieu, les éventuelles cotisations de la communauté-cible pour épauler le projet.
- La demande doit aussi clairement préciser l'emplacement du projet et le calendrier de son exécution.

Prière de noter que les coûts suivants **ne peuvent pas être financés** à partir des fonds des micro-projets:

- ✗ les salaires des travailleurs de votre organisation,
- ✗ les frais d'administration et de voyage,
- ✗ les coûts opérationnels et récurrents en général,
- ✗ l'acquisition de terrains ou l'attribution de prêts.

Quelques exemples des domaines d'intervention des micro-projets:

- ◆ Achat de matériel léger: Machines légères de production, de l'équipement, des outils;
- ◆ Fournir l'apprentissage et la formation d'agents de production ou d'apprentis par des formateurs de haute compétence;
- ◆ Amélioration des revenus de production,
- ◆ Appui aux infrastructures de l'éducation et de la santé de base,
- ◆ Améliorer les conditions de vie à travers la facilitation de l'accès à l'eau potable,
- ◆ Soutien aux petits projets de production d'énergie,
- ◆ Aide à la réhabilitation et à l'amélioration des infrastructures de base vitales dans les communautés vulnérables,
- ◆ Appui à la promotion féminine et à la petite enfance dans les milieux précaires, etc.

Les demandes de renseignements sur l'état d'avancement du traitement des demandes ne sont pas nécessaires, car l'ambassade avisera chaque demandeur, à temps opportun, de la décision concernant sa requête.